



COMPTOIR JURIDIQUE JUNIOR

« Justice - Solidarité - Démocratie »

Association pour l'accès au droit et à la justice des populations, surtout démunies et vulnérables, et de promotion des droits humains

RAPPORT ANNUEL 2011

SOMMAIRE

- Message du Secrétaire Permanent.....	2
- Programme UMOJA.....	2
- Promotion de la loi protégeant les populations autochtones.....	2
- Projet de lutte contre les violences à l'égard de la femme et fille par l'usage des NTIC.....	3
- Plan d'action des Cliniques Juridiques dans la lutte contre la corruption en République du Congo.....	3
- Programme des Cliniques Juridiques.....	4
- Projet accompagnement des groupements de femmes et jeunes porteurs de microprojets.....	4
- Renforcement des capacités des membres du CJJ.....	4
- Le CJJ a reçu la visite de.....	4
- Information sur les comptes du CJJ.....	5
- La mission du CJJ.....	5
- Programme de travail 2012 du CJJ.....	6
- L'équipe du CJJ, le Conseil d'administration, les membres dans les départements.....	6



2011



Message du Secrétaire Permanent



La première image que j'ai gardé du Comptoir Juridique Junior (CJJ) remonte à 9 ans, et justement 4 jeunes juristes, sortis de l'université Marien NGOUABI, se sont mis au service de la communauté en favorisant l'accès du plus grand nombre au droit et à la justice à travers : l'information, la sensibilisation, la formation, l'assistance juridique gratuite.

Depuis lors, le CJJ a connu bien des expériences et a franchi les étapes sans comptée de la croissance et du changement, des habiletés fraîchement acquises et des intérêts nouveaux, puis de l'engagement actif.

Mais, il lui reste encore du chemin à parcourir. J'invite les membres du CJJ à graver dans leur esprit les valeurs de « justice – solidarité – démocratie », prônées par la charte de l'association de manière à ce qu'elles servent à illuminer le chemin permettant l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés en créant le CJJ.

Un grand merci aux femmes et hommes du CJJ pour leur travail remarquable accompli avec beaucoup d'énergie et de vitalité, sans manifester d'intéressement.

Pour paraphraser Anthony de Mello, je finis mon propos en disant que *"la tâche du CJJ en 2011 a été celle du tisserand et du teinturier : le CJJ n'est pas responsable de la qualité du tissu et du fil"*

« Ceux qui ont reçu l'illumination savent que, pour faire du monde un endroit sans douleur, il faut changer son cœur – pas le monde ».

Dans la joie de se retrouver au prochain rapport 2012, je vous souhaite bonne lecture.

Lilian Laurin BARROS
Secrétaire permanent



Programme UMOJA

En vue de renforcer l'action des associations de services juridiques populaires de 05 pays d'Afrique centrale (Congo, Cameroun, RDC, Rwanda et Burundi), il a été mis en place depuis 2005 un programme dénommé « UMOJA » (unité en langue swahili). Il prévoit l'organisation des ateliers d'échange d'expérience et d'auto-formation, la réalisation des stages d'apprentissage et la mise en œuvre des projets de terrain. En 2011, il s'est tenu le 5ème atelier du programme au Rwanda sur le thème « la mobilisation des populations pour la prise en considération de leurs droits dans les politiques foncières. » Il faut souligner que ce programme veut contribuer à ce que la population soient en mesure de favoriser aux mieux leur autonomisation et l'amélioration de leur situation économique et sociale. Il intervient dans deux domaines : droit et développement, justice alternative. Sa coordination est conduite par l'ONG Juristes-Solidarités (France) avec un comité de pilotage dont l'animation est assurée par le CJJ (Congo) et l'Association Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement (RDC).



Atelier d'autoformation et d'échanges d'expériences sur le foncier au Rwanda

Campagne de sensibilisation et visibilité de la loi portant promotion et protection des droits des populations autochtones

Pour pallier au déficit de communication sur la loi n°05-2011 du 05 février 2011 sur la protection des populations autochtones, le CJJ en partenariat avec Juristes-Solidarités (France), réalisent depuis septembre 2011 une campagne d'information et de sensibilisation en vue de lutter contre la marginalisation des populations autochtones, de susciter la prise de conscience des enjeux de la loi sur le vécu quotidien des populations autochtones et la dénonciation en justice des abus perpétrés à leur rencontre. Il s'est déjà tenu un atelier d'analyse de la loi, la production d'un prospectus et d'une affiche et l'organisation d'une rencontre publique d'information et d'échange, pour favoriser la connaissance de la loi, son appropriation et le développement des alliances pour des actions de plaidoyer permettant la prise d'un décret d'application. Il reste à poursuivre la campagne à Ouessou, la production d'un livret d'information et d'un documentaire ainsi qu'une table ronde télévisée.



Atelier de validation des outils de sensibilisation / Populations autochtones de la sangha (Ouessou)



Former et informer les élèves et étudiants à connaître leurs droits afin de dénoncer les violences faites aux filles par la création d'un système d'alerte par téléphone mobile

La République du Congo a ratifié la plupart des instruments internationaux sur les droits de la femme, mais malheureusement les menaces et les violations des droits de la femme sont toujours présentes. La mise en œuvre de ce projet à Pointe-Noire entre juillet et décembre 2011 avec l'appui financier de PARF-APC et AZUR Développement a conduit à la sensibilisation de 200 élèves et étudiantes ainsi que 20 enseignants sur les violences faites aux filles et femmes, à l'identification des moyens juridiques pour se défendre, à la formation des filles parajuristes et la création des alertes mobiles sur leurs téléphones portables



en cas de danger et pour les victimes de violences.

Ce projet a contribué à réduire l'ignorance des filles et des enseignants sur les violences et les moyens de lutte contre ce phénomène, à renforcer la connaissance des droits des femmes et à faire usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour dénoncer systématiquement toutes menaces de violences dont les filles sont victimes ; puis d'entamer le dialogue avec les autorités publiques pour la promotion de l'enseignement des droits de la fille et la femme dans les établissements scolaires et à l'université.

Projet : Plan d'action des Cliniques juridiques dans la lutte contre la corruption en République du Congo

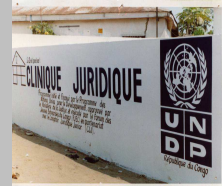
La lutte contre la corruption est une condition essentielle pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et la République du Congo se doit de gagner cette lutte pour parvenir à la réduction de la pauvreté. Pour contribuer à la lutte contre ce fléau, le Comptoir Juridique Junior (CJJ) et l'Association des Femmes Juristes du Congo (AFJC) ont bénéficié d'un appui financier de l'Ambassade de France au Congo pour 2 ans, afin de donner aux administrations publiques, à la société civile, au secteur privé et aux citoyens le sens de la responsabilité, de l'intérêt général et de l'éthique dans la gestion des biens publics. D'août à décembre 2011 le CJJ et l'AFJC ont réalisé : - la collecte des textes juridiques sur la corruption pour constituer une banque de données facilitant la production d'une brochure pédagogique et d'un documentaire sur la lutte contre la corruption en République du Congo; - l'organisation de 3 sessions de formation des formateurs au profit de 150 représentants de la société civile, du secteur privé et des administrations publiques à Brazzaville, Ouesso et Pointe-Noire; - l'organisation d'une table ronde télévisée avec la chaîne nationale de Pointe-Noire au profit de 450.000 téléspectateurs sur les méfaits de la corruption et les moyens de lutte; - l'assistance juridique apportée aux citoyens victimes d'actes de corruption. Actuellement, le processus de mise en place d'un cadre de concertation entre la société civile et la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude pour améliorer la gouvernance en République du Congo est en cours. Pour la poursuite du projet, il est prévu d'organiser 6 sessions de formation, 7 campagnes de sensibilisation, la production d'une brochure pédagogique - des affiches et d'un documentaire, la poursuite de l'assistance juridique aux victimes de corruption et de l'animation du cadre de concertation sur la lutte contre la corruption et le renforcement de la gouvernance en République du Congo.



Programme des Cliniques Juridiques

En 2011, l'action des Cliniques Juridiques a consisté à apporter l'assistance juridique gratuite aux populations démunies et vulnérables. Au total 300 personnes (dont 51% de femmes/ filles, 35% d'enfants et 14% d'hommes) victimes d'abus de droit (viol, discrimination, conflits d'héritage, escroquerie, abus de confiance, licenciement abusif, problème de pension de retraite, conflits fonciers, règlement de créances, liquidation judiciaire, procédure de divorce, etc.) ont été assistés. Créés en 2002 avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Ministère de la Justice et des Droits Humains, les Cliniques Juridiques sont des maisons d'accès au droit et à la justice pour tous installées à Brazzaville et à Pointe-Noire pour faciliter l'accès au droit et à la justice à la population.

LES CLINIQUE JURIDIQUES : « Le droit pour tous »



PROJET PILOTE D'ACCOMPAGNEMENT DES GROUPEMENTS DE FEMMES ET JEUNES PORTEURS DE MICROPROJETS

En avril 2011, le CJJ a procédé, sur fonds propres, à l'identification des groupements porteurs de microprojets dans le district de Makoua (Département de la cuvette centrale). Celle-ci s'est effectuée auprès de 9 groupements (coopératives et associations) dans les périphéries d'Akwa-Opa, en vue de



Renforcement des capacités des membres du CJJ

- L'assistante Juridique du CJJ a bénéficié de la formation sur les flux migratoires organisée par Agence d'Aide pour la Coopération Technique et le Développement (ACTED).
- Le chargé à la communication du CJJ a participé au Sommet des chefs d'Etats des trois bassins des forêts tropicales (Bassin du Congo - Afrique Centrale, Bassin du Bornéo Mékong - Asie du sud-est et le Bassin d'Amazonie - Amérique latine).
- Le responsable des projets et programmes du CJJ a participé à l'atelier sur les stratégies de réduction de la pauvreté organisé par le Ministère du plan.
- La responsable de la formation du CJJ a participé à la vidéo conférence sur le « Dialogue avec les centres de réflexion africains (Think-Tanks) et la Banque Mondiale », réunissant la société civile, le secteur privé et les représentants des pouvoirs publics en vue de discuter autour des enjeux de la Banque Mondiale et les nouvelles stratégies sur l'avenir de l'Afrique.

Les responsables des groupements

cibler ceux qui sont porteurs de microprojets et susceptibles de bénéficier d'un accompagnement permettant de faire émerger un projet d'entreprise.

Ce projet sera financé par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) en vue d'aider les groupements de femmes et des jeunes porteurs de microprojets à réussir leurs projets et de favoriser leur accès à l'autonomie

Le CJJ a reçu la visite de...

- Madame **Stéphanie VERGINIAULT**, experte en élection, consultante du Programme des Nations - Unies pour le développement (PNUD), en vue d'appuyer la société civile dans l'observation électorale. Suite à cette visite, des formations ont été organisées et des projets de terrain vont être mis en œuvre.

- Madame **Syssi - Mathieu SORENSSEN**, Consultante de la Banque Mondiale dans le cadre de l'identification des associations susceptibles d'être impliquées dans la mise en œuvre du projet PRCTG portant sur la gouvernance.



**Disons NON ! À la VIOLENCE
à l'égard de la femme
et la jeune fille**



Informations sur les comptes du CJJ

Revenus perçus.....	109 864 977 FCFA (167 490 € / 244 145 \$)
-Ambassade de France en République du Congo.....	32 673 330 FCFA (Projet plan d'action des Cliniques Juridiques dans la lutte contre la corruption)
-MAEE et SCAC Congo/Cameroun.....	15 016 020 FCFA (Programme UMOJA : atelier d'autoformation et d'échanges d'expérience au Rwanda)
-PCPA Congo.....	4 475 627 FCFA (Campagne de sensibilisation et de visibilité de la loi portant promotion des droits des populations autochtones)
-PARF/APC & Azur Développement.....	2 000 000 FCFA (Former et informer les élèves et étudiants à connaître leurs droits afin de dénoncer les violences faites aux filles par la création d'un système d'alerte par téléphone mobile)
-Programme UMOJA.....	10 000 000 FCFA (Programme des Cliniques Juridiques)
Identification des groupements porteurs de microprojets à Makoua (cuvette ouest).....	2 000 000 FCFA (Projet pilote d'accompagnement des groupements de femmes et jeunes porteurs de microprojets)
Apports du CJJ et autres sources.....	43 700 000 FCFA
Dépenses effectuées.....	111 864 977 FCFA (170 539 € / 248 589 \$)
-Activités.....	66 164 977 FCFA
-Fournitures et consommables.....	3 600 000 FCFA
-Charges locatives (loyers, eau et électricité).....	1 200 000 FCFA
-Apports des membres (cotisations statutaires).....	600 000 FCFA
-Expertise des membres (consultances, appuis...).....	5 000 000 FCFA
-Personnel permanent et bénévoles.....	28 200 000 FCFA
-Missions de suivi et évaluation (Pointe-Noire, Ouessou et Makoua).....	4 300 000 FCFA
-Maintenance des équipements.....	800 000 FCFA
-Publication.....	2 000 000 FCFA
Revenus différés de 2010.....	1 175 000 FCFA
Revenus différés à 2012.....	5 842 655 FCFA

Les 03 axes d'action du CJJ

Actions juridiques et judiciaires :

rendre la population concernée, actrice et productrice du droit (*assistance juridique et judiciaire, formation des parajuristes et assistants juridiques ainsi que des chroniqueurs judiciaires...*)

Résolution des conflits :

renforcement des liens de solidarité, préservation et consolidation de la paix (*médiation, communication non violente, conciliation...*)

Accès au droit et transfert du droit :

Utilisation du droit comme outil pédagogique de développement des populations et de participation au processus de développement durable (*information, sensibilisation, éducation, formation, recherche-action, échanges d'expérience, accompagnement, appuis...*)





PLAN D'ACTION 2012 DU COMPTOIR JURIDIQUE JUNIOR

N°	Activités	Moyens	Calendrier	Responsable	Coût
1	Assemblée générale 2011	Matériel Humain	Février	Secrétaire permanent	1 000 000
2	Renforcement des capacités des membres de l'ONG	Financier Expert	Mars à décembre	Chargée de la formation	5 000 000
3	Echanges d'expérience à travers le programme UMOJA	Financier	Avril à juin	Responsable de la formation	5 000 000
4	Projet des Cliniques juridiques	Financier Humain Matériel	Février à décembre	Responsable de l'assistance juridique	26 333 333
5	Promotion et protection des droits des populations autochtones	Financier Matériel Partenariat	Février à décembre	Responsable des projets et programmes	10 000 000
6	Accompagnement et autonomisation des groupements de femmes et jeunes porteurs de microprojets	Financier Matériel Partenariat	Février à décembre	Responsable de la formation	50 000 000
7	Lutte contre les violences faites aux femmes et jeunes filles	Financier Matériel Partenariat	Février à décembre	Responsables d'antenne	20 000 000
8	Environnement, changements climatiques et forêt	Financier Matériel Humain Partenariat	Février à décembre	Responsable de l'assistance juridique	20 000 000
9	Résolution des conflits et Consolidation de la paix	Financier Matériel	Février à décembre	Secrétaire permanent	5 000 000
10	Information et communication	Financier Matériel	Février à décembre	Chargé de la communication	5 000 000
11	Fonctionnement (personnel, fournitures, loyers, maintenance)	Financier Humain	Février à décembre	Secrétaire permanent	27 600 000
12	Suivi - évaluation et audit	Financier Humain matériel	Janvier à décembre	Secrétaire permanent	5 000 000
TOTAL GENERAL					179 933 333 F 382 837 USD 274 310 Euros

L'équipe du CJJ (Secrétariat Permanent)

Secrétaire permanent : M. Lilian Laurin BARROS / **Responsable d'antenne** : Mme Sévéra MPASSI / **Responsable de la formation** : Mme Blandine EMVOULOU / **Responsable assistance juridique** : Mme Gady Ines MVOUKANI / **Responsable administrative et financière** : Mme Stella Meryl BAZONZILA / **Chargé à la communication** : M. Grevy MAYIZA-MIYAMONA / **Responsable des projets et programmes** : M. Patrick Landry BITSEKE—ONDZOLI

Le Conseil d'administration

Présidente

Mtre. Marie Hélène NANITELAMIO

Vice-présidente

Mtre. Nuptia Chancelle MBEMBA TALANTSI

Contrôleur de gestion et secrétaire

Mtre. Rare Clotaire KOUBELO

Les membres du CJJ dans les Départements

Sangha (Ouessou)

- M. Calvin AMPIEH
- M. Coddy CUHABEZOCK

Cuvette Centrale (Makoua)

- Mme Marie NGUESSI
- M. Michel OTOUNGOUNIMOTO